

swisstopo, 24.8.11

Inauguration du centre de visiteurs du Mont Terri

Discours du conseiller fédéral U. Maurer

La version orale fait foi !

Mesdames et Messieurs les membres du Parlement jurassien, Messieurs les ministres, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les scientifiques, chers invités

Je suis très heureux d'être aujourd'hui parmi vous pour célébrer l'inauguration du centre de visiteurs du Mont Terri. Vous êtes peut-être surpris que ma collègue, la conseillère fédérale Doris Leuthard, ne soit pas présente aujourd'hui à ma place. Ce n'est en aucun cas que je lui aurais volé l'honneur et le plaisir de participer à cet événement mais, faut-il le rappeler, swisstopo dépend d'armasuisse, donc est rattaché au DDPS. L'office fédéral de topographie swisstopo a repris la direction du projet Mont Terri en 2006, dans le but de garantir une recherche indépendante. Ainsi, dans mon département, je m'occupe non seulement de la sécurité et de la défense de notre pays, de l'armée, d'achats de chars ou de couteaux militaires, mais encore de cartes nationales, de géologie et de recherche pour un futur dépôt pour les déchets radioactifs.

Que nous soyons pour ou contre le nucléaire, que l'on arrête les centrales nucléaires de notre pays demain ou qu'elles produisent du courant encore pendant 25 ans, que Fukushima ait modifié notre comportement vis-à-vis de l'énergie atomique ou non, les déchets sont bien là! Nous avons tous la responsabilité de les gérer, de les traiter et de les entreposer de manière sûre afin de ne pas laisser un héritage dangereux aux générations futures.

Le projet du Mont Terri joue un rôle primordial dans la sécurité d'un dépôt en profondeur dans des roches argileuses. Les résultats acquis durant les 15 dernières années par les 14 partenaires de recherches nationaux et internationaux venant de 8 pays (Suisse, Allemagne, France, Espagne, Belgique, Japon, Canada et des Etats-Unis) prouvent que les argiles sont étanches et possèdent des propriétés qui pourraient assurer un confinement des déchets radioactifs à long terme. Ces constatations ont aussi été faites dans d'autres pays comme la France et la Belgique. Le projet Mont Terri contribue essentiellement à démontrer la faisabilité d'un dépôt dans les argiles. Cependant, j'aimerais aussi souligner que la recherche réalisée ici n'est pas uniquement dédiée à la thématique de l'entreposage de déchets radioactifs. Elle sert également aux problèmes du stockage du CO2 en profondeur ainsi qu'à l'extraction de l'énergie géothermique du sous-sol.

Aujourd'hui et en ce lieu, j'aimerais exprimer les félicitations et les remerciements du Conseil fédéral pour l'excellent travail réalisé, aux nombreux chercheurs des 14 organisations partenaires, à l'office fédéral des routes qui nous permet l'accès au laboratoire et au canton du Jura qui nous met disposition le « Mont Terri ». Un

remerciement particulier va à l'ancien ministre, Monsieur Schaffter, qui a véritablement soutenu ce projet et a permis d'ancrer ce laboratoire dans le canton du Jura. Finalement, mes remerciements vont au ministre actuel en charge du dossier, Monsieur Receveur, avec qui swisstopo a établi une relation constructive de travail afin de pouvoir garantir une bonne entente entre les différents acteurs concernés.

De nombreuses discussions vont nous amener à aborder très prochainement le choix du lieu d'un dépôt pour les déchets radioactifs. A ce propos, le Conseil fédéral a défini en 2008 la procédure du plan sectoriel pour un dépôt en couches géologiques profondes. La Nagra a proposé 6 sites potentiels pour les déchets à faible et haute activité. Il faut préciser que ces sites se trouvent tous hors du canton du Jura. Soyez certains, Mesdames et Messieurs, que le laboratoire ne servira jamais de dépôt ! Les régions concernées se trouvent dans les cantons de Zürich, Argovie, Schaffhouse, Soleure et Unterwald. La participation des populations de ces cantons sera capitale. Le plan sectoriel se déroule en 3 étapes, sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie. La première étape est terminée et devra être avalisée par le Conseil fédéral cette année encore. A la fin de la procédure, dans 10 ans environ, il y'aura un référendum national. Pour le Conseil fédéral, il est clair qu'une information transparente sera déterminante en vue du référendum.

Le centre de visiteurs du Mont Terri va donc jouer un rôle déterminant dans le domaine de l'information. Les personnes intéressées pourront s'informer en visitant l'exposition et voir les chercheurs à l'oeuvre. Des scientifiques et des guides compétents donneront un aperçu de la recherche actuelle. Ainsi, le citoyen pourra se forger sa propre opinion sur la thématique de l'entreposage des déchets radioactifs. Cela devrait permettre d'accroître l'acceptation d'un dépôt en couches géologiques profondes en Suisse.

Celui qui se décidera d'entreprendre le voyage dans le Jura pour s'informer sur la recherche actuelle, profitera aussi par la même occasion, de découvrir le charme et les beautés du plus jeune canton de Suisse. Il y a bien des choses à visiter au pays de la Damassine et de la Tête de Moine. Les Jurassiens sont fiers de leur canton et se feront un honneur et un plaisir d'accueillir leurs hôtes.

Finalement, j'espère que le centre de visiteurs accueillera de nombreux visiteurs intéressés par l'entreposage des déchets radioactifs, sujet d'importance nationale s'il en est.

Je vous souhaite une agréable après-midi ici à St-Ursanne et une visite passionnante.